

Coutances le 23 septembre 2008

Monsieur le Directeur,

Depuis bien trop longtemps déjà, les représentants des personnels lors des instances paritaires vous informent des difficultés rencontrées par les agents dans l'accomplissement de leurs missions.

Nos conditions de travail sont sans cesse dégradées par l'accumulation des réformes de structures, par les suppressions de plus en plus importantes de postes, par la non reconnaissance en terme de rémunération de notre investissement professionnel.

Nous profitons donc de votre venue sur notre site pour vous faire part de nos inquiétudes sur notre futur proche mais aussi sur nos difficultés journalières.

Nous voulons vous faire prendre conscience des problèmes rencontrés suite à la mise en place toute fraîche de la fusion CDI-CDIF et ce dans des conditions de travail difficiles.

Il n'y qu'à voir aujourd'hui le nombre d'agents présents sur les secteurs !

Nombre de nos collègues sont en formation à St-Lô pour acquérir encore de nouvelles connaissances dans le cadre de cette fusion.

Comprenez vous donc notre inquiétude alors qu'il nous est déjà annoncé pour janvier 2009 la création d'un SIP sur Coutances.

Suite à la mise en place en janvier dernier de la fusion CDI-CDIF, qu'ils soient issus du foncier ou de l'assiette, les agents doivent faire face à l'acquisition de nouvelles tâches. De multiples stages ont été effectués en ce sens, beaucoup d'informations qui nécessitent de la mise en pratique. Le temps pour passer au concret n'a pas été laissé aux agents, on leur a notamment fourni des listes de CSP, alors que dans le cadre fusion CDI-CDIF la Direction avait préconisé de ne pas fixer d'objectif sur le CSP. Pour répondre à des tâches jugées prioritaires, il nous a fallu abandonner certaines missions :

- ◆ pas de relance Lascot,
- ◆ pas de saisie de H1 pendant la campagne,
- ◆ voir pas de foncier.

A cela on rajoute la pression statistique DGI et les incompréhensions de fonctionnement (fermeture des armoires lourdes à déplacer et non des portes de bureau). Le tout dans des conditions de travail loin d'être idéales.

En effet, le déménagement n'a pas permis aux agents de s'exprimer pleinement sur leur environnement de travail. Il existe à l'heure actuelle 2 plateaux sans réel cloisonnement, un de 6 personnes et l'autre de 7 sur des espaces restreints.

Pendant la campagne, à la réception des avis IR et TF, il a été très difficile de s'entendre et se concentrer au téléphone, cette cacophonie accentuant l'état de fatigue de chacun dans ces périodes chargées en communication. Dès lors comment satisfaire au mieux à des exigences de qualité en matière d'accueil et d'information du public.

L'arrivée imminente dans le service d'un agent de recouvrement ne fait qu'accroître notre inquiétude sur nos conditions de travail.

Nous vous demandons donc instamment avant tout changement dans notre service de faire appel à un ergonome ainsi qu'à un médecin de prévention afin d'optimiser notre espace de travail pour notre bien et pour le bien de l'accomplissement de nos missions.

Vous avez décidé de soumettre en premier pour le département de la Manche, la création d'un SIP à Coutances, sans vous rappeler peut-être de la proximité de la fusion CDI-CDIF déjà évoquée et non encore digérée.

Avec le soutien des représentants SNUI et SNADGI-CGT des personnels nous vous demandons de lever au plus vite nos inquiétudes tant le nombre de questions restées sans réponse à ce jour est important.

- ◆ **Qui pour remplacer l'agent de recouvrement durant ses absences du service ?**
- ◆ **Qui pour assurer l'accueil physique et téléphonique des contribuables en matière de recouvrement ?**
- ◆ **Quelle formation et à quelle période pour nous agents de l'ex-DGI ?**
- ◆ **Quelles décharges sur les autres tâches ?**
- ◆ **Quel cadre de travail et quelle formation pour la collègue transférée du trésor ?**
- ◆ **Quelles attributions pour chacun ?**

Sans être exhaustive, cette liste de questions vous montre notre attachement à nos missions mais également à la qualité du service rendu aux contribuables.

Les recevoir dans les meilleurs conditions, leur fournir des renseignements de qualité sont au cœur de nos préoccupations.

C'est pourquoi nous vous remercions par avance Monsieur le Directeur de prendre en compte nos interrogations et nos inquiétudes afin de tout mettre en œuvre pour y trouver les meilleures solutions.

Les agents de secteur d'assiette de Coutances,
Et sûrement bien d'autres.